



Pas de chèque en blanc

Réuni le 9 décembre, le Conseil politique du PCR a pris la position suivante.

Dimanche, c'est le second tour des élections régionales. Vous allez engager votre sort et celui de vos enfants.

Le Conseil régional est élu pour 6 ans. Voici ce qui va se passer pendant les 6 ans à venir.

Début de l'an prochain : changement de statut

Le gouvernement va présenter un projet de loi sur l'égalité réelle. Le changement de statut de La Réunion est à l'ordre du jour. C'est la loi la plus importante depuis que La Réunion est un Département.

Dans 18 mois : la ruine pour les planteurs

2017, c'est la fin du quota sucrier et du prix garanti du sucre. C'est la fin de la filière canne-sucre qui s'annonce : 18.000 emplois menacés (planteurs, ouvriers, transporteurs, dockers...), et une population de 100 000 personnes touchées.

Dans deux ans : moins d'argent pour les logements

En 2017, c'est la remise en cause du dispositif actuel de défiscalisation. C'est une des principales source de financement des logements sociaux. C'est aussi un soutien à l'industrie.

En 2020 : la ruine de notre production et de nos emplois

Dans cinq ans, c'est la fin de l'octroi de mer. La dernière barrière de protection de nos productions s'effondrera. C'est la conséquence de la mondialisation. Les accords commerciaux entre les pays voisins et l'Union européenne organisent la concurrence générale partout. La destruction des choux de la Plaine des Cafres est un signal.

Pendant toute cette période, la misère va donc s'aggraver

Les deux listes du second tour sont conduites par des parlementaires.

Une est députée, l'autre est sénateur. Ils sont au courant de tous ces problèmes, ils vont prendre position sur toutes ces questions. **Ils refusent d'en parler avant l'élection.** Pas un mot sur le changement de statut, la filière canne-sucre, la défiscalisation, la ruine de l'industrie et des agriculteurs.

Leur point d'accord, c'est la nouvelle route du littoral. Tous les deux sont pour le projet actuel ruineux et dangereux pour l'environnement.

D'ailleurs, ils ne disent pas un mot sur les changements climatiques et leurs conséquences.

Allez-vous choisir entre les deux qui n'apportent aucune réponse à ces questions fondamentales ? Allez-vous leur signer un chèque en blanc dimanche 13 décembre quand c'est vous qui en paierez les conséquences.

Le Port, le 9 décembre 2015